811 lemon

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	811 lemon
Autres moyens d'identification	Numéro de code 320 E
Usage recommandé	Nettoyant / désinfectant.
Restrictions d'utilisation	Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832
Numéro de téléphone d'urgence	Mark Bryans, (905) 648-7832 ext 351, Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 15 h 30. CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses.
Numéro de la FDS	0348

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Corrosion cutanée - catégorie 1A; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Danger
Corrosif
Nocif si avalé.
Provoque de graves dommages aux yeux et l'irritation de la peau ou des brûlures.
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
composés d'ammonium quaternaire , benzyl- C12-18 - alkyldimethyl , chlorures	68391-01-5	1-5		
des composés d'ammonium quaternaire, C12-18 alkyl [(éthylphényl) méthyl] diméthyle, chlorures	68956-79-6	1-5		

Fragrance		<1.0		
Pétahydrate de métasilicate de sodium	10213-79-3	1-5		
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	1-5		
Alcools, C9-11, éthoxylés, liquides	68439-46-3	1-5		

Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.
Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer la peau à grande eau ou se doucher.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux), retirer tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.
Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.
En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.
Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut causer une grave affection oculaire. Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système digestif.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Si elles étaient impliquées dans un incendie, elle peut générer des oxydes de carbone, d'azote ou d'ammoniac s'il est chauffé au-dessus de son point d'ébullition.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un équipement d'extinction d'incendie complet et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des lunettes anti-éclaboussures, des gants résistant aux produits chimiques et des bottes en caoutchouc.
Ne laissez pas les vêtements entrer en contact.
Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

De grandes quantités de matière concentrée doivent être contenus avec un absorbant approprié puis disposés avec conformément aux réglementations locales ou fédérales.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Ne pas ingérer.
Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.
Portez des gants et une protection oculaire par mesure de précaution.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone fraîche et sèche à l'écart des substances incompatibles.
Tenir hors de portée des enfants dans un contenant fermé à partir de la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
composés d'ammonium quaternaire , benzyl- C12-18 - alkyldimethyl , chlorures		1000 ppm	1000 ppm			
des composés d'ammonium quaternaire, C12-18 alkyl [(éthylphényl) méthyl] diméthyle, chlorures		1000 ppm		1000 ppm		
Pétahydrate de métasilicate de sodium	Non établie					
Pyrophosphate de tétrapotassium	Non établie					
Alcools, C9-11, éthoxylés, liquides	Non établie		Non établie			

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements pour éviter le contact avec la peau.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis lorsqu'on travaille avec de petites quantités.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide ambre claire.
Odeur	De citron
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	~ 12.5
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); 0 ºC (32 ºF) (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	100 ºC (212 ºF)
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	~ 1.03
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures.
Congélation.
Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique).
Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
composés d'ammonium quaternaire , benzyl- C12-18 - alkyldimethyl , chlorures		50-500 mg/kg (rat)	
des composés d'ammonium quaternaire, C12-18 alkyl [(éthylphényl) méthyl] diméthyle, chlorures		> 50-500 mg/kg (rat)	
Pétahydrate de métasilicate de sodium		847 mg/kg (rat)	
Pyrophosphate de tétrapotassium		2444 mg/kg (rat)	4640 mg/kg (lapin)
Alcools, C9-11, éthoxylés, liquides		1378 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut provoquer une irritation de contact prolongé.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation sévère ou de brûlures.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

Absorption par la peau

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

Ingestion

Peut être nocif est avalé.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Ne devraient pas être à l'origine des problèmes du système respiratoire lorsqu'il est utilisé dans un endroit bien aéré.

Cancérogénicité

Groupe 3 – Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues

Alcools, C9-11, éthoxylés, liquides	1 - 10 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; statique)			

Persistance et dégradation

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer ou recycler les récipients vides dans une installation d'élimination des déchets approuvée.
Traiter les déchets dans une installation d'élimination approuvée.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1760	Liquide corrosif , N.S.A. (Solution de métasilicate de sodium)	8	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Mark Bryans

Numéro de téléphone (905) 648-7832 ext 351

Date de préparation le 03 novembre, 2026

Avis Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, l'utilisateur de ce produit assume tous les risques et responsabilités liés à l'utilisation de ce produit. Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature n'est faite ci-dessous en ce qui concerne les informations ou le produit auxquels les informations se réfèrent.

Créée à l'aide de CANWrite™